



Communiqué de presse

Lundi 15 avril 2019

Débitumer Paris pour une ville plus résiliente

Dans le cadre des « Plan Biodiversité », « Plan Pluie » et « Plan Climat », la Ville de Paris entreprend des opérations pour débitumer et végétaliser la capitale. Près de 14 hectares auront été débitumés entre 2014 et 2020 pour une ville plus résiliente.

Depuis 2014, la Maire de Paris mobilise toute son équipe en faveur de la protection de l'environnement et de l'adaptation de la ville au changement climatique. Le « Plan Biodiversité », le « Plan Pluie » et le « Plan Climat » visent à renforcer son action pour développer la place de la nature en ville et protéger la faune et la flore et faire de Paris une ville plus résiliente.

Le « Plan biodiversité » a des engagements forts en termes de désimperméabilisation de la ville et de développement de la trame brune, en plus des trames vertes et bleues. En 2014, 29,6 % du territoire était constitués de surfaces perméables végétalisées. A l'horizon 2030, ce chiffre sera porté à 50% du territoire.

Dans ce cadre, la Ville de Paris a entrepris des opérations pour débitumer la capitale, c'est-à-dire retirer le bitume ou du stabilisé pour retrouver des espaces de pleine terre et développer de la végétalisation. La désimperméabilisation des sols permet ainsi de lutter contre les îlots de chaleur, de réguler et infiltrer les eaux de pluie, de faire respirer la terre et de développer la végétalisation.

Au total, ce sont 8 hectares de bitume qui ont été retirés de l'espace public et des Bois depuis 2014. Les projets actuellement en cours permettront d'atteindre près de 14 hectares d'ici 2020. Il s'agit par exemple de la promenade sportive Nation Stalingrad, de l'esplanade Saint Louis et de la rivière des minimes dans le Bois de Vincennes, ou de la Place de la Nation.

La ville de Paris souhaite amplifier cette dynamique et va lancer une campagne d'identification de parcelles à débitumer en lien avec les mairies d'arrondissement. D'ores et déjà ont été identifiés et sont en cours d'étude, des sites dans le 12^e (avenue des Terroirs de France) et dans le 10^e (près du canal Saint Martin)

Dans le cadre du permis de végétaliser, la Ville de Paris va aller encore plus loin, en lançant deux campagnes annuelles de débitumage des trottoirs. La ville de Paris réalisera des fosses de plantation en pleine terre et les Parisiens pourront y planter des rosiers, des fleurs, des plantes grimpantes, etc....

Deux projets seront réalisés dès cet été dans les rues Maurice Ravel (12^e) et Coulmiers (14^e) et ensuite rue de Jessaint (18^e).

Contact presse : 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr